

Le point de l'actualité de la semaine : 042/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui : Il y a 40 ans au Liban : le Drakkar un piège mortel pour les paras français (France 24)

Le 23 octobre 1983, dans un Liban ravagé par la guerre depuis huit ans, 58 parachutistes français sont morts dans l'explosion du Drakkar, du nom de l'immeuble de huit étages où était installé l'un des cantonnements français de la Force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB).

Cette force, créée en septembre 1982 par l'ONU à la demande du gouvernement libanais, est chargée de protéger la population civile libanaise et d'aider le président Amine Gemayel et l'armée à restaurer leur autorité. Les effectifs comprennent essentiellement des troupes américaines, italiennes et françaises. Ces dernières atteignent 2 000 militaires, dont de jeunes appelés volontaires à compter de mai 1983. Encore aujourd'hui, le 23 octobre 1983 reste la journée la plus meurtrière pour l'armée française depuis la fin de la guerre d'Indochine en 1954. Elle sera commémorée, lundi 23 octobre, par une prise d'armes aux Invalides présidée par le ministre des Armées, Sébastien Lecornu.

Double attentat

Ce jour-là, deux attentats ont visé la FMSB à quelques minutes d'intervalle. Avant celui contre l'immeuble Drakkar perpétré entre 6 h 20 et 6 h 25 – l'heure varie selon les témoignages –, un kamikaze lance son camion piégé contre le quartier général de l'armée américaine, situé dans le secteur de l'aéroport international de Beyrouth. L'attentat-suicide fait 241 morts dont 220 marines, soit pour les États-Unis le bilan le plus meurtrier en une seule journée depuis la bataille d'Iwo Jima, lors de la Seconde Guerre mondiale.

<https://www.france24.com/fr/drakkar-attentat-liban-beyrouth-parachutistes>

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, qui concerne la formation des sous-officiers de l'armée de terre:

L'armée de Terre va réduire d'un tiers la durée de la formation initiale de ses futurs sous-officiers (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Selon son chef d'état-major [CEMAT], le général Pierre Schill, l'armée de Terre connaît un « trou d'air » en matière de recrutement, avec au moins 2000 postes qui ne devraient pas être pourvus avant la fin de l'année. Cette difficulté concerne surtout les militaires du rang, a-t-il dit, lors d'une audition à l'Assemblée nationale, le 11 octobre. Ce qui suggère que le recrutement « direct » de sous-officiers se maintient.

Quoi qu'il en soit, l'activité de l'École nationale des sous-officiers d'active [ENSOA] de Saint-Maixent, qui fête ses 60 ans cette année, ne devrait pas souffrir des tensions concernant le recrutement de l'armée de Terre.

En effet, au-delà de l'instruction initiale de ses élèves recrutés par la voie directe ou semi-directe et de l'accueil de stagiaires étrangers, l'ENSOA assure aussi la formation continue des sous-officiers tout au long de leur carrière.

Or, ce besoin en formation continue va continuer à croître dans les années à venir, notamment en raison de la réforme du parcours professionnel des sous-officiers,

lancée en 2020 pour répondre aux nouveaux besoins induits par le programme SCORPION et par le durcissement de la préparation opérationnelle.

Cette année, l'ENSOA aura accueilli environ 6800 élèves et stagiaires. Et elle en attend plus de 7000 en 2024. Cette hausse de l'activité suppose un renforcement de l'encadrement [45 postes supplémentaires seront créés l'an prochain] ainsi que la construction de nouvelles infrastructures dans le périmètre de l'école.

« Nous sommes dans une phase de renforcement de l'École nationale des sous-officiers d'active. Je vais même plus loin. Le chantier général de renforcement de l'ENSOA, notamment en infrastructures mais aussi en cadres, c'est la priorité numéro un de l'armée de Terre aujourd'hui », a expliqué le général Schill, à l'occasion d'un déplacement à Saint-Maixent, cette semaine.

<https://www.opex360.com/2023/10/22/larmee-de-terre-va-reduire-dun-tiers-la-duree-de-la-formation-initiale-de-ses-futurs-sous-officiers/>

Avancées multiples pour le programme SCORPION (Home FOB, Nathan Gain)

Entre qualifications de nouvelles variantes et déploiement dans les forces, le programme SCORPION de l'armée de Terre progresse vers les principaux objectifs fixés pour 2023, dont l'atteinte de 25% de la cible globale définie pour 2035.

D'ici fin 2023, près de 300 Griffon, Jaguar et Serval supplémentaires auront été livrés au client français par les groupements formés par Nexter, Arquus et Thales d'un côté, par Nexter et Texelis de l'autre. Plus d'un quart des véhicules SCORPION attendus d'ici à 2035 seront alors en service dans l'armée de Terre, jalon symbolique d'une « *modernisation qui se poursuit* », pointait son chef d'état-major, le général Pierre Schill, début octobre en audition parlementaire. Plusieurs avancées ont été officialisées cette semaine, les plus marquantes relevant du Serval.

Serval : six exemplaires ont été livrés au Centre d'appui et de préparation au combat interarmes (CAPCIA-51e RI) de Mourmelon, annonçait hier la Direction générale de l'armement. Le 25 septembre, celle-ci qualifiait les versions sanitaire et observation d'artillerie du Serval « véhicule de patrouille blindé ». « *Les véhicules Serval VPB OA et VPB SAN ont subi chacun une campagne d'essais respectivement de 7 et 15 semaines* », indique la DGA, qui aura mobilisé quatre de ses centres d'expertise et d'essais pour l'occasion.

Si le VPB SAN équipera le personnel médical mobile du Service de santé des armées, l'autre modèle aura pour vocation de « *transporter une équipe d'observateurs avancée JTAC (Joint Terminal Attack Controller) et d'assurer les communications entre les moyens engagés au sol et les capacités d'appui aérien* ». Les travaux se poursuivent par ailleurs sur d'autres variantes, dont certaines plus complexes relatives à la guerre électronique, la défense surface-air ou les communications tactiques.

Griffon : pas de livraisons annoncées, mais une version engin poste de commandement (EPC) bientôt dotée d'un terminal de communication satellitaire en mouvement (SATCOM On The Move) conçu par Thales. Cinq exemplaires seront fournis pour équiper autant de véhicules et former une capacité mise à contribution dès la fin de cette année. Les versions sanitaire (SAN) et d'observation d'artillerie (VOA) sont quant à elles entrées récemment en ligne sur le site roannais de Nexter, épice du volet industriel de SCORPION.

<https://www.forcesoperations.com/avancees-multiples-pour-le-programme-scorpion/>

LA BA 120, PARTENAIRE DE L'OPÉRATION NSA DAY (DÉFENSE, ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE)

Samedi 7 octobre 2023, 200 plongeurs venus de toute la France ont contribué, dans le cadre du NSA Day, au nettoyage des fonds marins du bassin d'Arcachon en partenariat avec la BA 120 de Cazaux.

C'est dans une ambiance conviviale que plus de 100 kilogrammes de déchets ont été repêchés sur les côtés d'Arcachon : batteries de vélo, câbles, chaises...

Partenaire de ce club et de cette opération de nettoyage des fonds marins, la base aérienne (BA) 120 de Cazaux a mis à disposition du matériel et du personnel. En effet, la base regroupe plusieurs zones classées Natura 2000 et agit régulièrement pour préserver la biodiversité marine. Formés par les plongeurs du NSA, le général de corps aérien Laurent Lherbette et le colonel Pierre Charrier, commandant la BA 120, ont obtenu leur niveau 1 de plongée spécialement pour l'occasion. Ils ont ainsi soutenu l'effort de nettoyage du bassin d'Arcachon auprès de la communauté des plongeurs civils du milieu associatif. Le général Laurent Lherbette s'est dit marqué par l'action des « nettoyeurs » de l'association NSA, agissant pour la préservation d'un milieu « *qui mérite toute notre attention, car assez mal traité* ».

Les plongeurs de NSA restent optimistes quant à l'amélioration de la propreté des fonds marins. Ils insistent néanmoins sur l'action de chacun afin d'endiguer la pollution de ces espaces naturels.

<https://air.defense.gouv.fr/armee-de-lair-et-de-lespace/actualite/la-ba-120-partenaire-de-loperation-nsa-day>

Les relations internationales :

Comment Lampedusa incarne les mythes migratoires européens (The conversation, Antoine Pécoud)

Le 3 octobre 2023 a marqué le dixième anniversaire du naufrage survenu au large de Lampedusa, qui a provoqué la mort de plus de 300 migrants en 2013, et qui constitue encore aujourd'hui un des épisodes les plus meurtriers et emblématiques de la crise des migrants et des réfugiés en Méditerranée.

Ironie de l'histoire, quelques jours avant ce triste anniversaire, l'île a connu un nouvel épisode de crise migratoire lorsque, en septembre 2023, une dizaine de milliers de migrants sont arrivés en quelques jours, saturant les capacités d'accueil et provoquant l'habituelle série de réunions d'urgence, visites de responsables politiques, annonce de nouvelles mesures, etc.

Ce type d'événement relève désormais d'une forme de jour sans fin. À intervalles réguliers, les mêmes problèmes se posent, à Lampedusa ou ailleurs. Et à chaque fois, les États européens y réagissent dans l'urgence, en refaisant exactement la même chose que lors du précédent épisode de crise : ils renforcent le contrôle des frontières, intensifient la coopération avec les pays tiers, durcissent leur législation, promettent de lutter contre les passeurs et d'accroître les expulsions, etc.

En France, la même impression de surplace se dégage de l'actualité politique. Rappelons que le gouvernement travaille actuellement à la 30^e loi sur l'immigration depuis 1980 : au rythme de presque une nouvelle loi par an, le pays est engagé dans un processus continu et probablement sans fin, de nature sisyphéenne, qui voit une nouvelle loi chasser la précédente sans que le « problème » posé par les migrations ne soit d'une quelconque manière résolu.

« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde »

Il en va de même des discours politiques. En septembre 2023, Emmanuel Macron a repris la célèbre phrase prononcée par Michel Rocard en 1989 : « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Laquelle phrase avait été déjà reprise par Manuel Valls en 2012, et par Macron lui-même à plusieurs reprises depuis 2017.

<https://theconversation.com/comment-lampedusa-incarne-les-mythes-migratoires-europeens-215908>

Selon le Pentagone, la Chine continue de renforcer son arsenal nucléaire à marche forcée (OPEX 360, Laurent Lagneau)

En janvier 2022, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies [France, Royaume-Uni, États-Unis, Russie, Chine] signèrent une déclaration commune dans laquelle ils s'engageaient à « prévenir la prolifération d'armes nucléaires » et à éviter une « course aux armements ». En outre, assurant qu'une « guerre nucléaire ne pouvait être gagnée », ils affirmèrent que de telles armes devaient « servir à des fins défensive et dissuasives ».

Depuis, l'esprit de cette déclaration a été malmené... Le traité de désarmement New START, signé par les États-Unis et la Russie, est devenu une coquille vide, Moscou envisage de dénoncer sa participation au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires [TICEN], que Washington a signé mais pas ratifié, et la Chine développe son arsenal nucléaire à marche forcée, même si elle s'en défend.

Dans une étude publiée en juin dernier, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm [SIPRI] avait estimé que l'arsenal chinois comptait 410 armes nucléaires... Soit 41% de plus par rapport à 2019.

« La taille de l'arsenal nucléaire de la Chine est passée de 350 ogives en janvier 2022 à 410 en janvier 2023, et elle devrait continuer de croître. Selon la manière dont elle décide de structurer ses forces, la Chine pourrait potentiellement avoir au moins autant de missiles balistiques intercontinentaux que les États-Unis ou la Russie d'ici la fin de la décennie », avait ainsi estimé l'institut suédois. <https://www.opex360.com/2023/10/22/selon-le-pentagone-la-chine-continue-de-renforcer-son-arsenal-nucleaire-a-marche-forcee/>

« L'Arctique reste essentiel à la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN », déclare le président du Comité militaire de l'OTAN (Nato news)

Les 20 et 21 octobre 2023, le président du Comité militaire de l'OTAN, l'amiral Bauer, a participé à la 10e édition de l'Assemblée du Cercle Arctique. Lors de son séjour en Islande, il a également rencontré le ministre des Affaires étrangères, M. Bjarni Benediktsson, le chef de la Défense, M. Jonas Allansson et l'ancien président islandais, M. Ólafur Ragnar Grímsson, actuel président de l'Assemblée du cercle polaire arctique.

Dans son discours d'ouverture à l'Assemblée du Cercle Arctique, l'amiral Bauer a commencé par partager le point de vue de l'OTAN sur l'environnement de sécurité actuel dans l'Arctique. « La concurrence et la militarisation accrues dans la région arctique, notamment de la part de la Russie et de la Chine, sont préoccupantes. La fonte des glaces dans l'Arctique crée de nouvelles routes maritimes qui faciliteraient le déplacement des gros navires et réduiraient les temps de navigation. Nous ne pouvons pas être naïfs et ignorer les intentions potentiellement néfastes de certains acteurs de la région. Nous devons rester vigilants et nous préparer à l'inattendu », a-t-il souligné.

Il a ensuite expliqué les implications du nouveau Plan régional Nord, soulignant que « ce plan s'occupe spécifiquement de l'Atlantique et de l'Arctique européen et relève du commandement de notre tout nouveau commandement des forces interarmées alliées à Norfolk ». « Le JFC Norfolk veille à ce que la posture de force de l'OTAN soutienne les opérations dans l'Arctique et assure une plus grande cohérence de la défense dans l'Arctique. Cela garantit que les forces et les équipements peuvent circuler entre les continents en conflit et en paix et protège notre liberté de navigation », a également noté le président dans son discours.

Lors de sa rencontre avec le chef de la défense islandaise, M. Jonas Allansson, l'amiral Bauer a félicité l'Islande pour son soutien et ses contributions à l'OTAN. « L'Islande est une nation plus petite avec une population plus petite, mais vous contribuez néanmoins de manière significative à notre Alliance. Entre autres choses, vous hébergez des moyens stratégiques de l'OTAN et des Alliés, vous disposez de personnel déployé sur notre flanc oriental et vous augmentez notre connaissance de la situation dans l'Atlantique Nord. De plus, vous faites preuve d'un véritable leadership sur l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Et vous soutenez des partenaires clés, dont l'Ukraine », a-t-il souligné.

https://www.nato.int/cps/en/natohq/news_219529.htm?selectedLocale=en

Sur le plan de l'économie, cet article relatif au rejet du franc CFA en Afrique de l'Ouest:

Quels scénarios face au rejet du franc CFA en Afrique de l'Ouest ? (IRIS, Le point de vue de Émilie Laffiteau)

Rappel : le franc de la Communauté financière africaine (CFA) ou XOF est la monnaie des 8 pays de l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Le franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CFA) ou XAF est la monnaie commune de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo et Tchad.

Le franc CFA semble rejeté dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Pourquoi ce rejet ?

Dans la pratique, l'utilisation du franc CFA reste de mise et il a moins souffert que d'autres monnaies des pays voisins telles que le cedi du Ghana ou le naira du Nigéria d'une dépréciation réelle de sa valeur. Les marchés financiers comme les citoyens ouest-africains continuent de lui accorder une relative confiance tant comme intermédiaire aux échanges et unité de compte que comme réserve de valeur (par exemple, la Côte d'Ivoire a, ces dernières années, réussi d'importantes levées de fonds sur les marchés financiers à des niveaux jamais observés par le passé). En revanche, dans les discours, il est assurément de plus en plus contesté par les populations ouest-africaines et certains leaders politiques. On a ainsi pu voir dans les manifestations et rassemblements populaires à Ouagadougou, Bamako, Niamey mais aussi Dakar des slogans virulents demandant son retrait. Le Front panafricain anti-CFA porté par l'activiste franco-béninois Kemi Seba est très actif sur les réseaux sociaux depuis 2017. Dans les milieux intellectuels, parmi les nombreux défenseurs de son retrait, on retrouve l'économiste Kako Nubukpo, actuel commissaire de la Commission de l'UEMOA et ancien ministre de l'Économie du Togo. On peut par

ailleurs souligner que ce rejet est également perceptible en Afrique centrale, au Cameroun par exemple, mais dans une moindre mesure.

<https://www.iris-france.org/179046-quels-scenarios-face-au-rejet-du-franc-cfa-en-afrique-de-louest/>

À un mois de la COP28, Nord et Sud échouent à s'entendre sur les pertes et dommages climatiques (RFI, Gréaud Bosman-Delzons)

Le principe d'un fonds pour compenser les dégâts causés par le changement climatique dans les pays pauvres avait été victorieusement acté il y a un an en Égypte. Mais l'élan pour lui donner une forme et un contenu s'est à nouveau cassé, samedi 21 octobre, sur une ligne de fracture Nord-Sud toujours plus béante.

Il y a la coquille et il y a l'intérieur de la coquille. Pour la première, la COP27 en Égypte, au mois de novembre 2022, s'était achevée sur une victoire symbolique et concrète : la création d'un fonds pertes et dommages, demandé par les pays exposés aux risques climatiques grandissants. Émanant originellement des États insulaires, la demande d'aide financière pour les catastrophes climatiques est aussi ancienne que les négociations climats, soit une trentaine d'années. Mais si le principe était acté, tout reste encore à faire pour rendre ce fonds opérationnel.

Après quatre réunions spécifiques sur ce sujet, les parties ont échoué à s'entendre pour le rendre opérationnel. Une trentaine de pays étaient réunis à Assouan, jusque tard dans la nuit de vendredi à samedi. Au sein de ce comité de transition, le climat a été souvent crispé, selon nos informations, signe que ces discussions aux objectifs techniques sont déjà largement politiques. Désormais, une liste longue de treize points majeurs de désaccords empêche ce fonds crucial de se remplir. Trois d'entre eux dessinent de véritables lignes rouges, qui épousent sans surprise la frontière entre Nord et Sud.

<https://www.rfi.fr/fr/environnement/20231021-%C3%A0-un-mois-de-la-cop28-nord-et-sud-%C3%A9chouent-%C3%A0-s-entendre-sur-les-pertes-et-dommages-climatiques>

Les vignerons français bloquent les importations de vin à la frontière espagnole (Euractiv, Hugo Struna)

Des centaines de vignerons français ont manifesté leur colère jeudi (19 octobre) en bloquant un péage d'autoroute à la frontière espagnole. Ils demandent au gouvernement des soutiens économiques pour surmonter la concurrence des producteurs étrangers, et à la Commission européenne un droit à l'arrachage des cultures.

Des vignerons de plusieurs départements du sud de la France ont convergé jeudi matin vers le péage du Boulou, sur l'autoroute A9, dans les Pyrénées-Orientales, à la frontière espagnole, pour exprimer leur colère et bloquer les camions en provenance de l'étranger.

Entre 300 et 400 professionnels du vin ont également déchargé brutalement deux camions, dont une cargaison espagnole qui contenait du champagne.

Selon les manifestants, les produits à bas coûts, provenant généralement d'Espagne ou du Maroc, entraînent une concurrence déloyale vis-à-vis des exploitations viticoles du sud de la France, affectant le marché et la situation économique des exploitants.

« *Entre la concurrence étrangère [...], les réglementations qui nous sont imposées, et la sécheresse historique qui compromet nos vendanges cette année, on demande au*

ministre de l'Agriculture de nous sauver », a expliqué, jeudi, le président des Jeunes agriculteurs des Pyrénées-Orientales, Pierre Hylari, sur France Bleu.

<https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/les-vignerons-francais-bloquent-les-importations-de-vin-a-la-frontiere-espagnole/>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

DIRECT. A69 Toulouse-Castres : la ZAD reprise par les forces de l'ordre, plusieurs opposants blessés dont le militant Thomas Brail (La dépêche, Virgile Guilhamet)

Deuxième journée de mobilisation, ce dimanche 22 octobre, pour les opposants à l'autoroute A69 Castres-Toulouse qui ont investi hier plusieurs maisons dont les propriétaires avaient été expropriées par le chantier, pour créer une ZAD. Zone qui, en milieu d'après-midi, a été évacuée par les forces de l'ordre.

- La ZAD investie par les militants samedi en fin de journée a été évacuée en début d'après-midi par les forces de l'ordre.
- Les forces anti-émeutes ont fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants dans une prairie jouxtant le groupe de maisons. En fin d'après midi, après des heurts qui ont fait plusieurs blessés chez les manifestants et les forces de l'ordre, le calme était revenu et le campement commençait à se vider.
- Le ministre des Transports Clément Beaune, invité de l'émission Questions politiques, a assuré qu'"il ne peut pas y avoir de ZAD et il n'y aura pas de ZAD sur l'A69".
- Samedi, "plus de 10 000 personnes", selon un comptage des organisateurs, ont défilé près de Saïx, dans le Tarn.

17h48.

Il n'y a plus de violences sur place selon le préfet

A l'occasion d'une conférence de presse, le préfet du Tarn Michel Vilbois a indiqué "qu'il n'y a plus à date sur site de forme d'agressivité en direction des forces de gendarmerie".

Selon les journalistes de *La Dépêche du Midi* sur place, le nombre de gendarmes mobiles présents est toujours important mais les manifestants ont décidé de lever le camp. Les organisateurs, militants de "La Voie est libre", ont confirmé qu'ils quittaient le campement.

17h45.

Neuf personnes ont été interpellés par les forces de l'ordre

Le préfet du Tarn a indiqué lors d'une conférence de presse que neuf personnes parmi les manifestants ont été interpellées par les forces de l'ordre. Par ailleurs, six policiers et gendarmes ont été légèrement blessés.

<https://www.ladepeche.fr/2023/10/22/direct-a69-toulouse-castres-deuxieme-journee-de-mobilisation-dans-le-tarn-suivez-les-manifestations-en-temps-reel-11535904.php>

Et ces articles de fond et d'actualité

Pourquoi l'Asie ne soutient pas Israël dans sa guerre contre le Hamas (Asialyst, Hubert Testard)

Les pays d'Asie-Pacifique ont payé un lourd tribut humain lors de l'attaque du Hamas contre Israël, avec davantage de morts, de disparus ou d'otages que l'Europe ou l'Amérique du Nord. Pour autant les déclarations de soutien à Israël sont restées discrètes et peu nombreuses. Seuls le Japon et l'Australie désignent officiellement le Hamas comme une organisation terroriste, tandis que les opinions publiques prennent de plus en plus ouvertement parti contre l'offensive israélienne à Gaza. Les quatre principales raisons de cette divergence avec les gouvernements occidentaux tiennent à la solidarité religieuse pour un certain nombre de pays, un sentiment anticolonial très ancré, l'importance des liens économiques et commerciaux avec les pays arabes, que ceux avec Israël ne compensent pas, et les calculs stratégiques de certains, en particulier la Chine, l'Inde et le Pakistan.

La violence inhumaine de l'attaque menée par le Hamas le 7 octobre n'a pas suffi à créer en Asie un élan de solidarité avec Israël, en dépit des atrocités commises contre la population civile et des conséquences humaines directes pour certains pays. La contre-offensive israélienne et la catastrophe humanitaire qu'elle provoque suscitent en revanche une indignation croissante des populations et de certains gouvernements.

UN LOURD TRIBUT POUR LES RÉSIDENTS ASIATIQUES EN ISRAËL

Un article de RFI publié le 18 octobre donne un recensement précis des morts, des disparus ou des otages étrangers liés à l'attaque du Hamas. Le bilan est lourd pour l'Asie-Pacifique, avec 50 morts et 25 disparus (probablement pour l'essentiel des otages), soit davantage que l'Europe (39 morts et 37 disparus) ou l'Amérique du Nord (37 morts et 15 disparus). Les deux pays les plus touchés sont la Thaïlande et le Népal. La Thaïlande envoie depuis longtemps des dizaines de milliers de travailleurs agricoles en Israël pour travailler notamment dans les Kibboutz. Elle déplore trente morts et dix-sept disparus. Le Népal avait quinze étudiants travaillant dans le Kibboutz d'Aloumim, proche de la frontière avec Gaza. Dix d'entre eux sont morts, quatre sont blessés et un a probablement été enlevé.

<https://asialyst.com/fr/2023/10/21/pourquoi-asie-soutient-pas-israel-guerre-hamas/>

Renforcement du dispositif américain au Moyen-Orient (Air et cosmos)

Suite à l'escalade récente avec l'Iran, les Etats Unis renforcent leur présence au Moyen-Orient pour soutenir la dissuasion, et aider à la défense d'Israël.

Les porte-avions réorientés et déploiement de batteries THAAD et Patriot.

Le porte-avions USS Dwight D. Eisenhower sera réorienté vers le Moyen-Orient pour faire face à l'Iran. Ce groupe de frappe de porte-avions vient s'ajouter au groupe de frappe de porte-avions USS Gerald R. Ford, qui opère actuellement en mer Méditerranée orientale.

L'Armée américaine va également déployer une batterie de Défense aérienne à haute altitude terminal (THAAD) ainsi que des batteries de de missiles sol-air Patriot supplémentaires dans divers endroits de la région (sans préciser lesquels), pour augmenter la protection des forces américaines.

<https://air-cosmos.com/article/renforcement-du-dispositif-americain-au-moyen-orient-67173>

Parus au journal officiel :

Décret n° 2023-972 du 20 octobre 2023 modifiant les dispositions relatives aux corps des officiers de marine et des officiers spécialisés de la marine et au corps des ingénieurs de l'armement

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048236489>

Décret n° 2023-966 du 20 octobre 2023 portant application des articles 19, 20 et 26 de la loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048235180>

Arrêté du 12 octobre 2023 relatif à diverses certifications professionnelles délivrées par le ministère des armées

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048211183>